

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Séance du 26 juin 2015
(convocation du 19 juin 2015)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Juin Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOUE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. REIFFERS Josy à Mme WALRYCK Anne
M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à partir de 11 h 10
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel jusqu'à 10 h
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DELLU Arnaud
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à Mme TERRAZA Brigitte
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CHAZAL Solène
Mme CHABBAT Chantal à M. BONNIN Jean-Jacques

Mme FORZY-RAFFARD Florence à M. FRAILE MARTIN Philippe
Mme JARDINE Martine à Mme BOST Christine
M. LAMAISSON Serge à Mme KISS Andréa
M. LE ROUX Bernard à M. TRIJOULET Thierry
Mme LOUNICI Zeineb à M. RAYNAL Franck
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à M. FLORIAN Nicolas
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain jusqu'à 11 h
Mme THIEBAULT Gladys à M. RAUTUREAU Benoit

EXCUSE :

M. COLOMBIER Jacques
LA SEANCE EST OUVERTE

**Rapport d'activité et financier de la Régie de l'eau industrielle pour l'année 2014
- Adoption**

Madame JACQUET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Service de l'Eau Industrielle est un service public à caractère industriel et commercial créé par délibération n° 2006/0858 du 24 novembre 2006, dont les charges doivent être couvertes par des recettes perçues auprès des usagers du service en respect des dispositions de l'article L2224-1 du code général des collectivités territoriales.

Le service approvisionne 20 établissements industriels de la presqu'île d'Ambès s'inscrivant ainsi dans les objectifs du SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) nappes profondes de Gironde qui vise à réduire les prélèvements dans les unités de gestion déficitaires tels que la nappe de l'Eocène.

Durant l'année 2014, la production a été arrêtée en septembre 2014 en raison de la présence du bouchon vaseux en Garonne au point de captage de l'eau brute. Cependant, le bon état des stocks a permis aux industriels les plus consommateurs de ne pas passer sur leur forage de secours à l'Eocène.

La consommation des industriels a baissé de 13 % en 2014 par rapport à 2013. Cela s'explique principalement par la baisse de consommations des deux consommateurs les plus importants.

Le prix de l'eau industrielle a été fixé au 1^{er} janvier 2014 à 0,4181 € HT/m³ (hors abonnement), soit une augmentation de 0,40 %, nécessaire pour couvrir une partie des charges du service.

L'Agence de l'Eau Adour Garonne intervient dans la compensation des surcoûts entraînés par la substitution des eaux puisées par les industriels disposant d'un forage dans la nappe de l'Eocène par les eaux de surface. Cette compensation de 0,08 €/m³ a généré une recette de 53 755 €.

Les comptes afférents au seul exercice 2014 présentent un déficit de 88 190,74 € en section d'investissement et un excédent de 45 830,92 € en section de fonctionnement.

Pour la cinquième année consécutive, la section d'exploitation est équilibrée sans subvention du budget principal.

Le conseil d'exploitation s'est réuni le 20 mai 2015 afin d'examiner le rapport d'activité et financier de la régie de l'Eau Industrielle pour l'année 2014.

Au titre de l'article XIX des statuts de la régie, le Conseil de Bordeaux Métropole doit se prononcer sur le budget de la régie et donner les résultats d'exploitation à la fin de chaque exercice.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2224-1,

VU la délibération n° 2006/0858 du Conseil de Communauté du 24 novembre 2006,

VU les statuts de la régie du service public de l'eau industrielle,

VU le rapport d'activité et financier de la régie de l'Eau industrielle pour l'année 2014,

VU l'avis du Conseil d'Exploitation du 20 mai 2015,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT

- Qu'en date du 20 mai 2015, lors de l'examen du rapport d'activité et financier de la régie de l'Eau Industrielle pour l'année 2014, le Conseil d'Exploitation a donné un avis favorable,

DECIDE

Article 1 : De prendre acte du rapport présenté par Monsieur le Président de Bordeaux Métropole,

Article 2 : D'adopter le présent rapport d'activité et financier de la régie de l'eau industrielle pour l'année 2014 en l'état.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 juin 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
La Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
17 JUILLET 2015

PUBLIÉ LE : 17 JUILLET 2015

Mme. ANNE-LISE JACQUET